

Filière : Production de produits imprimés et multimédias



Sigle : PHOTOG

Option : Photographie

Niveau : Bac Pro

Prérequis :

Débouchés :

Le bachelier ou la bachelière peut travailler au sein d'agences de presse ou d'illustration, de studios privés, de services photos de collectivités territoriales et d'institutions, de commerces de matériels et de photographies, ou comme indépendant.

Ses conditions de travail varient selon son statut (salarié, artisan commerçant ou travailleur indépendant) et la nature de l'activité. Le ou la titulaire de ce bac pro accède à des postes de photographe portraitiste, d'opérateur/opératrice en magasin photo (traitement numérique, du fichier numérique au développement papier), de responsable de magasin après plusieurs années d'expérience.

En tant que photographe d'entreprise, il ou elle peut occuper des postes de technicien/technicienne de laboratoire photo, d'opérateur/opératrice post-production (traitement et finition des photos), de photographe de studio ou responsable studio après expérience.

Description :

Ce Bac pro prépare aux métiers d'assistant/ assistante photographe ou de technicien/technicienne de laboratoire. Il couvre cinq activités principales : la prise de vue en studio de personnes ou d'objets ; la prise de vue en extérieur ; le

traitement argentique de l'image (tirage de phototypes quel que soit le système de tirage : optique ou numérique, positif ou négatif, opaque ou transparent) ; le traitement numérique de l'image : récupération de fichiers, numérisation et traitement des images, restitution de l'image par tout procédé (réseau, gravure, imprimante) ; l'établissement de devis et la gestion des stocks de produits. La formation porte notamment sur les techniques de prise de vues, la physique et la chimie appliquée à la photographie, la technologie des matériels, la technologie des photos argentiques et numériques, l'histoire des techniques photographiques et les arts appliqués.

Qualité et compétences :

La révolution numérique et l'informatisation de l'image ont fait évoluer le métier de photographe.

Le bac pro forme non seulement à la prise de vue d'images fixes mais aussi à la prise de vue de séquences d'images animées, à la réalisation de mise en page et de photomontages. Il forme également l'ensemble du traitement numérique des photos : capture, stockage, retouche et impression.

A partir d'un cahier des charges, l'élève apprend à réaliser des prises de vue en extérieur et en studio. Le ou la photographe effectue les réglages techniques adéquats de la lumière, de l'objectif, de la mise au point, et de la vitesse grâce aux enseignements de techniques de prises de vue et de technologie appliquée. Il ou elle utilise les différents formats d'enregistrement pour les prises de vue d'images animées, les logiciels de montage et de traitement de l'image.

L'enseignement de culture photographique, lui donne les repères artistiques essentiels en photographie.

L'enseignement spécifique d'économie et gestion, l'initie à plusieurs notions : le statut d'auteur et d'artisan photographe, la négociation des contrats de commande, le droit à l'image et le droit d'auteur, la création photographique, la cession de droits, l'archivage de photographie.